



**COMPLEMENT D'INFORMATION
DEPOSE AUPRES DE
L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS
LE 7 DECEMBRE 2006**

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE
DEPOSE LE 22 FEVRIER 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075,
ACTUALISE LE 11 AVRIL 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075.A01,
ACTUALISE LE 2 JUIN 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075.A02,
RECTIFIE LE 13 JUIN 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075.R01,
ACTUALISE LE 6 SEPTEMBRE 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075.A03
ET ACTUALISE LE 20 NOVEMBRE 2006 SOUS LE NUMERO D.06-0075.A04

Société anonyme au capital de 1 860 934 954 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75 009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

SOMMAIRE

1. PLAN DE DEVELOPPEMENT DE BNP PARIBAS EN ITALIE	3
2. EVENEMENTS RECENTS	4
3. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION.....	5
4. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	6
5. TABLE DE CONCORDANCE	7

1. Plan de développement de BNP Paribas en Italie

L'Italie : développer notre deuxième marché domestique

A la suite de l'acquisition de BNL par BNP Paribas en début d'année, le groupe a présenté le 1^{er} décembre, à Rome, les nouvelles stratégies et les principales initiatives visant à développer les activités en Italie, son deuxième marché domestique en Europe.

A l'issue de travaux d'analyse approfondis, auxquels ont participé pas moins de 800 personnes de BNP Paribas et de BNL, tous métiers et fonctions confondus, les estimations initialement avancées sur les synergies de coûts et de revenus ont été revues à la hausse, passant de 400 à 480 millions d'euros (+20 %) d'ici 2009. Tous les domaines d'activité du groupe en Italie contribuent aux synergies ainsi réalisées.

Le total de 480 millions d'euros de synergies visées se répartit comme suit : 270 millions de synergies de coûts et 210 millions de synergies de revenus nets.

L'objectif de 270 millions d'euros de synergies de coûts d'ici 2009 a donc été relevé par rapport au chiffre de 250 millions d'euros initialement annoncé. Ces synergies ont été évaluées par rapport à une évolution normative des coûts. L'hypothèse retenue a été un taux de croissance annuel moyen de 2,3 % sur la période, en référence aux projections des analystes de marché (consensus IBES) telles qu'elles étaient publiées au moment de l'acquisition de BNL par BNP Paribas.

Le calendrier de réalisation de ces synergies de coûts a été accéléré par rapport aux prévisions initiales : 14 % seront ainsi dégagées en 2006 ; un total cumulé de 37 % en 2007, 69 % en 2008 et 100 % en 2009.

L'objectif de synergies de revenus nettes a été relevé à 210 millions d'euros par rapport à l'estimation initiale de 150 millions d'euros (+40%). Cette augmentation découle d'un objectif de synergies de revenus brutes évalué à 380 millions d'euros, duquel ont été déduits 170 millions d'euros de coûts marginaux additionnels. Les synergies de revenus viennent s'ajouter à l'évolution normative des revenus sur la période, pour laquelle une hypothèse de 5,8 % (taux de croissance annualisé moyen) a été retenue sur la base du consensus IBES.

Les synergies de revenus nettes devraient se concrétiser selon le calendrier suivant : 9 % en 2007, un total cumulé de 52 % en 2008 et 100 % en 2009.

Le montant total des coûts de restructuration annoncé au moment de l'acquisition a été révisé à la baisse. Il a été ramené de 450 à 410 millions d'euros après évaluation plus précise. 37 % de ces coûts devraient être supportés sur l'exercice 2006, 31 % en 2007 et le montant résiduel en 2008. Par ailleurs, les ajustements bilantiels, initialement estimés à 800 millions d'euros, ont été revus à la hausse, à 850 millions d'euros. Ce décalage est essentiellement imputable à une réévaluation des passifs liés aux engagements de BNL en terme de retraite anticipée.

Après le reclassement de certaines activités entre les différents métiers du Groupe BNP Paribas, la majeure partie de BNL sera présentée, à partir de 2007, comme un nouveau pôle d'activité sous la dénomination BNL banca commerciale (BNL bc). Celle-ci regroupera les activités de banque de détail, de banque privée et de banque d'entreprises de BNL en Italie

2. Evènements récents

1^{er} Décembre 2006 - BNP Paribas signe un protocole d'accord avec Taiwan Cooperative Bank

BNP Paribas et Taiwan Cooperative Bank viennent de signer un protocole d'accord qui pose les fondements d'une coopération stratégique entre les deux parties. En vertu de ce protocole d'accord, Taiwan Cooperative Bank et BNP Paribas exploreront des domaines de coopération dans la bancassurance, la gestion d'actifs, ainsi que dans d'autres domaines d'activités, en mettant à profit le savoir-faire international et la plate-forme technologique de BNP Paribas, ainsi que la connaissance du marché local et l'étendue du réseau de distribution de Taiwan Cooperative Bank.

Dans le domaine de la gestion d'actifs, BNP Paribas Asset Management et Taiwan Cooperative Bank projettent la création d'une joint-venture à Taiwan. Les deux parties envisagent un certain nombre d'options, dont l'acquisition d'une société fiduciaire taïwanaise d'investissement en valeurs mobilières. Ce projet bénéficiera des capacités de BNP Paribas Asset Management dans la conception, l'exécution et la gestion de produits de gestion d'actifs, ainsi que des capacités de commercialisation de Taiwan Cooperative Bank en termes de promotion et de distribution de ces produits. Fortes de cette alliance, les deux entités sont bien positionnées pour tirer parti du potentiel offert par le marché taïwanais de la gestion d'actifs où la pénétration des fonds communs de placement demeure inférieure à 9 %.

Dans le domaine de la bancassurance, Taiwan Cooperative Bank conclura un accord avec Cardif, filiale à 100 % de BNP Paribas. En vertu de cet accord, Cardif apportera son aide à Taiwan Cooperative Bank pour promouvoir des produits de bancassurance au travers des vastes circuits de distribution dont dispose Taiwan Cooperative Bank sur le marché. Parallèlement, Cardif partagera avec Taiwan Cooperative Bank ses meilleures pratiques à l'international dans la bancassurance, qui portent, entre autres, sur la conception de produits, le support après-vente, la gestion du traitement des données et la plate-forme informatique.

17 Novembre 2006 - Nouvelle étape dans le développement de la présence de BNP Paribas au Vietnam

BNP Paribas a conclu un accord avec Orient Commercial Bank (OCB) qui lui permet de prendre pied sur le marché vietnamien de la banque de détail et du crédit à la consommation. Aux termes de cet accord qui pose les fondations d'une coopération mutuellement bénéfique, BNP Paribas prendra, sous réserve de l'obtention des autorisations administratives nécessaires, une participation dans OCB. Celle-ci sera initialement de 10% puis portée à 20% quand la législation nationale le permettra. Le groupe assistera OCB dans ses projets de développement au Vietnam, en particulier dans le domaine du Consumer Finance.

OCB est la 9^{ème} banque privée du Vietnam. Créée en 1996, OCB connaît une croissance très forte, d'environ 50 % depuis plusieurs années. OCB dispose d'un réseau de 37 agences, dont 14 ouvertes en 2006, réparties principalement dans le sud du Vietnam, région la plus dynamique du pays. Les 730 collaborateurs d'OCB servent 44 000 clients particuliers et 14 000 entreprises.

Avec une croissance économique forte à 7 %, une population de 80 millions d'habitants et une faible pénétration des services financiers, le marché vietnamien des services financiers est particulièrement prometteur. Son attractivité est encore renforcée par l'adhésion récente au début du mois du Vietnam à l'OMC.

3. Responsable du document de référence et du complément d'information

PERSONNE QUI ASSUME LA RESPONSABILITE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

M. Baudouin Prot, Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DU COMPLEMENT D'INFORMATION

À ma connaissance, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, les données du présent document d'actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les actualisations des informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le 7 décembre 2006, BNP Paribas a obtenu de ses contrôleurs légaux, Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars et Guérard, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification de la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document d'actualisation avec les informations financières historiques ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Fait à Paris le 7 décembre 2006,

Le Directeur Général

Baudouin PROT

4. Responsables du contrôle des comptes

Deloitte & Associés

185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars & Guérard

Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 La Défense Cedex

- Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Deloitte & Associés est représenté par M. Pascal Colin.

Suppléant :

Société BEAS, 7-9 Villa Houssay, Neuilly-sur-Seine (92), identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445
RCS NANTERRE.

- PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier Mandat date de l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par M. Etienne Boris est membre du réseau PricewaterhouseCoopers.

Suppléant :

Pierre Coll, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- Mazars & Guérard a été renouvelé en tant que commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Son premier Mandat date de l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars & Guérard est représenté par M. Hervé Hélias.

Suppléant :

Michel Barbet-Massin, 39, rue de Wattignies, Paris (12^{ème}).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars et Guérard sont enregistrés comme Commissaires aux Comptes et placés sous l'autorité du «Haut Conseil du Commissariat aux Comptes».

5. Table de concordance

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n° 809/2004	Document de référence déposé auprès de l'AMF le 22 février 2006	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 11 avril 2006	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 2 juin 2006	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 6 sept. 2006	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 20 nov. 2006	Actualisation déposée auprès de l'AMF le 7 déc. 2006
1. PERSONNES RESPONSABLES	p.292	p.6	p.43	p.101	p.34	p.5
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	p. 291	p.7	p.42	p.102	p.35	p.6
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES						
3.1. Informations historiques	p. 12					
3.2. Informations intermédiaires	n.a.		p.4	p.3-31	p.3-30	
4. FACTEURS DE RISQUE	p. 85-89			p.98-99		
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR						
5.1. Histoire et évolution de la société	p. 4 ; p. 285	p.3 ; p.5		p.96-97		
5.2. Investissements	p. 284	p.3		p.100		
6. APERÇU DES ACTIVITÉS						
6.1. Principales activités	p. 5-12 ; p. 77					
6.2. Principaux marchés	p. 5-12 ; p. 164-165			p.67-69		
6.3. Évènements exceptionnels	p. 285					
6.4. Dépendance éventuelle	p. 284					
6.5. Éléments fondateurs toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	p. 5-12 ; p. 72					
7. ORGANIGRAMME						
7.1. Description sommaire	p. 4			p.2		
7.2. Liste des filiales importantes	p. 213-227			p.75-90		
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS						
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	p. 192					
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	p. 279-283					

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	p. 66-78				
9.1. Situation financière	p. 102-103			p.3-10	
9.2. Résultat d'exploitation	p. 102		p.3	p.9-10	p.3 ; 11 ; 12
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX					
10.1. Capitaux de l'émetteur	p. 104-105	p. 4	p.20	p.35, p.99	p.25
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	p. 106			p.38	
10.3. Conditions d'emprunt et structure financière	p. 241				
10.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influé sensiblement sur les opérations de l'émetteur	n.a.				
10.5. Sources de financement attendues	p. 81				
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	n.a.				
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	p. 77-78 ; p. 284			p.100	
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	n.a.				
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE					
14.1. Organes d'administration et de direction	p. 39-48	p.4	p.35	p.97	p.32
14.2. Conflit d'intérêt au niveau de organes d'administration et de direction	p. 45				
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES					
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	p. 49 ; p. 235-237				
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	p. 236-240				
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION					
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	p. 39-48				
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	p. 45				
16.3. Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	p. 54-55				
16.4. Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	p. 52				
17. SALARIÉS					
17.1. Nombre de salariés	p. 26			p.2	
17.2. Participation et stock options	p. 39-45 ; p. 204-207				
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	p. 36 ; p. 66				

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES						
18.1. Actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote	p. 15			p.97		
18.2. Existence de droits de vote différents	p. 15					
18.3. Contrôle de l'émetteur	p. 15					
18.4. Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	p. 15					
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	p. 233-240					
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR						
20.1. Informations financières historiques	p. 99-259					
20.2. Informations financières pro-forma	n.a.					
20.3. États financiers	p. 99-259			p. 33-94		
20.4. Vérification des informations historiques annuelles	p. 260-261					
20.5. Date des dernières informations financières	p. 99		p.4			
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	n.a.		p. 3-24	p.3-38		
20.7. Politique de distribution des dividendes	p. 21					
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 285	p. 5	p.40	p.100	p.33	
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	p. 285		p.40	p.100		
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES						
21.1. Capital social	p. 208 ; p. 264	p.4	p.36	p.99	p.1	
21.2. Acte constitutif et statuts	p. 285-288	p.4	p.36-40	p.99	p.33	
22. CONTRATS IMPORTANTS	p. 284					
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	n.a.					
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	p. 284	p. 4	p.40	p.100	p.33	
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	p. 191 ; p. 267-270	p. 5		p.75-90		

En application de l'article 28 du règlement 809-2004 sur les prospectus, les éléments suivants sont inclus par référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005, présentés respectivement aux pages 99 à 259 et 260 à 261 du document de référence n°D06-0075 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 février 2006 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004, présentés respectivement aux pages 90 à 165 et 166 à 167 du document de référence n°D05-0151 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 février 2005 ;
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés présentés respectivement aux pages 87 à 162 et 163 à 164 du document de référence n°D04-0263 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2004.

Les chapitres des documents de références n°D05-0151 et n°D04-0263 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit du présent document de référence.